

R515
409

Villes en développement



Sept. 1990
N° 9

Editorial

Dossier: Patrimoines urbains

La maîtrise de l'avenir, la capacité des peuples à surmonter les crises dans la solidarité, la cohésion, le dialogue libre et responsable dépendent largement du dynamisme d'une vision commune et donc d'une identité culturelle forte. De même que les créateurs africains ont un message d'espérance à transmettre, le patrimoine bâti, mémoire à vérifier, symbolise une société, et en marque l'identité. Culture et développement sont indissolublement liés. Prendre pleinement en compte cette réalité est aujourd'hui aussi essentiel qu'accorder des concours financiers ou permettre la relance des économies.

C'est pourquoi, dans le cadre de ses missions en Afrique, dans l'Océan indien et dans la Caraïbe, le ministère de la Coopération et du Développement a engagé des projets avec ses partenaires, aussi bien dans le domaine de l'urbanisme, patrimoine bâti, que dans celui de la protection du patrimoine culturel.

Ces deux types d'interventions se rejoignent dans l'élaboration et la réalisation de projets communs, notamment en ce qui concerne la restauration des monuments et des sites et la réhabilitation d'ensembles urbains à caractère historique. Le travail coordonné des architectes-urbanistes et des experts de l'action culturelle est aujourd'hui nécessaire à une véritable intégration de la dimension culturelle du développement aux projets de coopération.

Je me félicite donc de l'initiative prise par la rédaction de la revue "Villes en développement" d'établir un dialogue sur le thème "Patrimoines urbains" et de s'attacher à reconnaître l'importance de la valorisation des identités culturelles dans le développement des villes.



Mosquée de Sakete - Bénin

Ce dossier propose une réflexion, nourrie d'expériences et de réalisations. Il a l'ambition de contribuer à ouvrir de nouvelles voies.

Ainsi, les experts en coopération et les responsables nationaux des projets de développement urbain se donneront les moyens de mettre en oeuvre un véritable partenariat, conscient de la dimension culturelle du développement..

J.C. FAURE
Directeur du Développement
Ministère de la Coopération
et du Développement

SOMMAIRE

- Patrimoine culturel des villes en développement: Philippe Garcia de la Rosa -
- Patrimoine une nouvelle modernité? Jean Loup Pivin
- Restauration de l'ancienne cathédrale de Port au Prince (Haïti)
- Réhabilitation et revitalisation du Palais Homné de Porto Novo (Bénin)
- Protection du patrimoine aux Seychelles
- Réhabilitation du patrimoine bâti au Sénégal: Claude Baerhel

Patrimoine culturel des villes en développement

Au lendemain des indépendances, la valorisation du patrimoine culturel architectural des premières villes d'Afrique n'était pas un critère de développement. Les jeunes gouvernements et leurs partenaires en coopération avaient délibérément choisi la voie de la modernité.

Quelques villes, cependant, imposaient leur présence historique et symbolique: Tombouctou et Djenné au Mali, Gorée et St Louis au Sénégal, Porto-Novo, Lagos et Kano dans la région du golfe du Bénin. En Amérique latine, l'environnement culturel traditionnel n'a pas subi le même sort. Les oligarchies locales, bourgeoisies éclairées d'origine espagnole et portugaise, ont su conserver et faire revivre un patrimoine, héritage de leur propre histoire.

Les exemples sont nombreux et significatifs:

- Evoquer notamment Oaxaca au Mexique, Antigua au Guatemala, Panama-City, Lima, Bahia au Brésil, Valparaiso au Chili. Par ailleurs, les élites culturelles latino-américaines ont reconnu, dès le début de ce siècle le patrimoine culturel indien et entrepris la restauration des grands sites de l'urbanisme précolombien transformés aujourd'hui en musées et domaines touristiques.

Malgré les effets chaotiques de la crise économique, les pays les plus défavorisés du Monde n'ont pas oublié leur patrimoine culturel, témoin vivant de leur culture et de leur identité.

Avec l'instinct de survie économique, s'est développé un mouvement naturel de réappropriation des valeurs traditionnelles. Ainsi, le réflexe de protection du patrimoine et sa représentation garantissent l'existence d'une identité culturelle qui affirme des certitudes et s'inscrit dans un besoin d'harmonie de l'homme avec son environnement.

De Bahia à Tombouctou, de Porto-Novo à Valparaiso, d'Antigua à Saint Louis du Sénégal, les habitants de ces villes n'ont pas détruit la présence du passé car il appartient à leurs sites quotidiens. Même si l'état actuel de ces villes nous apparaît objectivement dégradé, il reste le témoin vivant d'une culture qui intègre aussi bien la tradition que la modernité.

Ce patrimoine n'est pas seulement un cadre de vie, il est espace du temps et d'éternité dans lequel sont préservées la mémoire et l'humanité toujours exclues des conceptions de l'habitat moderne.

Philippe Garcia de la Rosa
Sous direction de l'action culturelle
Ministère de la Coopération
et du développement



Grand Bassam (Côte d'Ivoire)

Patrimoine: une nouvelle modernité?

Quand on pense au "patrimoine", on pense à "sauvetage" et à de belles opérations dont Abou Simbel sauvé des eaux par l'Unesco reste la plus spectaculaire.

Mais il semblerait grave de vouloir limiter l'action à ce simple combat de sauvetage. L'enjeu du patrimoine se situe bien au delà et concerne toute la politique de développement. Car s'il est flatteur pour le pays donateur de montrer ses bonnes oeuvres, il est problématique pour le pays aidé d'avoir recours jusque dans l'initiative même et dans de telles proportions à l'aide internationale.

Les indépendances ont été acquises au nom de quoi sinon au nom d'une identité propre attachée à un patrimoine.

LA NOTION DU PATRIMOINE EST INDISSOCIABLE DES NOTIONS DE "CULTURE" ET "D'IDENTITÉ"

Seules des formules vagues peuvent cerner la notion de patrimoine: le refuge dans le passé; le regard sur les méandres d'une nostalgie: ce qui doit rester dans les mémoires; la preuve par la forme de ce qui a pu être et ce qui encore aujourd'hui représente un concept, un fondement, une matérialité où fixe une parole; un souvenir pour mieux dire le présent; la trace, le symbole d'une société, d'une civilisation, d'une identité.

La notion de patrimoine renvoie inévitablement aux notions de culture et d'identité: il est impossible de tracer un portrait du patri-

moine sans entrer dans la description d'un mode d'emploi, d'une pensée, peut-être même d'une théorie sur la trilogie: patrimoine - culture - identité.

LA NOTION DU PATRIMOINE S'ÉTEND À "L'UNIVERS DES FORMES"

La notion de patrimoine s'attache dans l'esprit de chacun au passé, à l'historique appliqué aux villes et aux bâtiments, à l'architecture, puis aux oeuvres d'art et aux objets ethnologiques (sociologiques). Une des grandes révolutions qu'ont permises les études africaines a été d'attacher à la notion de patrimoine une ouverture non matérielle: la tradition orale, les chants, les décors éphémères, la danse, le temps d'un moment, le temps d'un passage sur terre, le temps d'une société, d'une civilisation.

A cette ouverture s'est ajoutée la notion esthétique-écologique du paysage et de la nature.

LE PATRIMOINE EST MODERNE OU N'EST PAS

Avoir besoin du patrimoine incarné par une ville, un bâtiment, une sculpture ou un pagnon appartenant à son histoire tient dans la nécessité à l'intégrer dans le temps présent. La seule objectivité de la préservation du patrimoine est sa nécessité d'appartenance au temps présent.

Et qui décide de cette nécessité? certainement pas le technicien, l'esthète ou le conservateur, mais plutôt l'opinion publique et le politique.

Quand une société toute entière délaisse son patrimoine passé, c'est qu'elle n'éprouve pas le besoin du passé pour vivre le présent.

C'est ce qui se passe actuellement dans de nombreux pays en développement, et plusieurs raisons peuvent être avancées:

- **La soif de modernité et la lassitude des particularités culturelles assimilées à l'image du sous-développé véhiculée par le monde occidental** sont une des clés pour expliquer le laisser-aller de certains pays en développement en matière de défense du patrimoine.

Certains qualifient les arts anciens des PED "d'art primitif" ou nouvelle formule "art premier" comme si cet art représentait une forme d'art originel.

L'aide internationale se fait au nom de la civilisation occidentale qui déstabilise l'ordre des cultures traditionnelles.

L'ensemble des PED et en particulier de l'Afrique se sont "fatigués" de cette image et ne cessent de vouloir la faire basculer vers le vingtième siècle. C'est pour cela qu'aujourd'hui, malgré les paroles semées au gré des colloques, le temps n'est pas à la défense du patrimoine. Chaque pays, chaque civilisation a besoin de ce recul par rapport à soi-même, quitte à nier temporairement les traces mêmes de son identité

- **la logique de l'Etat moderne se bâtit par delà les particularismes régionaux.**

Les nations de l'indépendance se sont construites sur des zones géographiques intégrant plusieurs sociétés et civilisations: la négation de ces sociétés a le plus souvent été la seule possibilité pour créer l'unité nationale. C'est au nom de l'universalité et de la mondialisation de la culture que se sont bâties les nations du tiers-monde.

Cependant l'erreur est souvent faite de croire "qu'appartenir au monde" c'est en épouser les règles et normes dominantes sans autre apport que le respect de ces règles. "Appartenir au monde", ce n'est pas en être le prisonnier mais en faire partie avec les mains pleines, et que le monde s'enrichisse de cet apport.

LA NOTION DE GLOBALITÉ DU PATRIMOINE ET "D'IDENTITÉ CULTURELLE COMMUNICABLE"

La notion de patrimoine renvoie toujours à une notion de globalité.

Dans tous les cas, cette notion de globalité existe; les critères se faisant par analogie: qu'est ce qui compte le plus historiquement, qu'est ce qui qualifie le plus rituellement, religieusement, symboliquement, socialement, esthétiquement? Ce qui fait

que le patrimoine du Mali par exemple existe en tant que tel sans rapport a priori avec celui de l'Inde, du Maroc ou de l'Italie et tout à la fois, peut exister dans le monde par rapport à une spécificité propre.

C'est ce condensé du patrimoine, ce "patrimoine global", qui aujourd'hui donne une identité propre à la mondialisation de la culture.

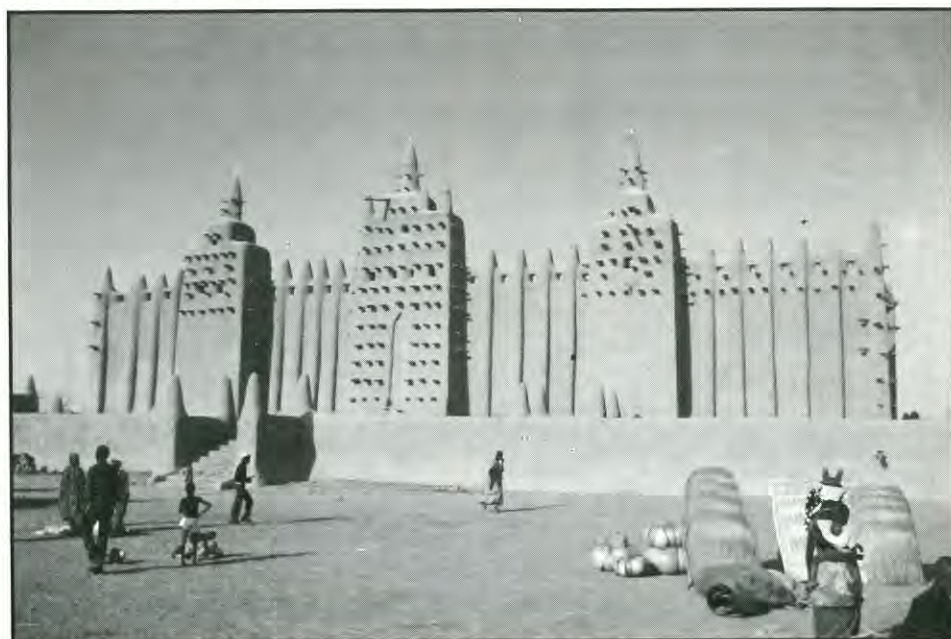
Le phénomène induit est que la reconnaissance d'un régionalisme par la culture mondiale permet un effet boomerang: c'est parce qu'il est reconnu par la culture mondiale qu'un symbole existe d'autant plus fortement auprès du plus grand nombre d'une nation. On finit par se reconnaître dans le regard de l'autre. Un autre qui est aussi nous même car nous appartenons tous au Monde autant qu'à notre nation et à notre culture.

SAUVER, PRÉSERVER, FAIRE VIVRE UN PATRIMOINE NATIONAL EST UN ACTE POLITIQUE, CE N'EST PAS UN ACTE SCIENTIFIQUE NI UN ACTE HUMANISTE

Le Bénin et le Tchad sont exemplaires à ce propos.

Le Bénin car dans les années 1970 le pouvoir marxiste en place a voulu casser les traditions, les temples et les différents palais et symboles des pouvoirs issus de l'Histoire. En réaction la population a fait de la conservation du patrimoine passé une valeur de résistance. On tient à ce que l'on risque de perdre. C'est dans ce cadre que nombre d'opérations montées avec le ministère de la Coopération et du développement ont été initiées et pour la plupart réussies.

Mosquée de Djenné (Mali)



Pour le Tchad, la valeur était bien plus forte et bien plus politique encore. En 1984, alors que le pays était en guerre, une demande pressante a été faite au niveau du ministère de la Coopération et du développement en faveur de l'aide à la reconstruction des musées de Sarh, d'Abéché et de N'Djaména. Cette demande dépassait nettement le cadre technique, elle avait valeur de reconnaissance des identités particulières et souvent hostiles au régime. Construire ou reconstruire la Nation passait par cette reconnaissance: "si moi, Etat, je te reconnais en tant que groupe avec ta propre culture, ta personnalité, me reconnaitras-tu la capacité de fédérer les différentes composantes de la nation?"

Dernier exemple, Djenné au Mali comme à Sanâ au Yémen ou dans certaines médina d'Afrique du Nord, dont les origines remontent au XIème siècle, malgré leur déclin économique et l'exode des populations, ces villes restent magnifiquement entretenues par leurs propriétaires ou leurs occupants. Cette détermination n'est que culturelle, pour mieux affirmer sa lignée et son identité. A Djenné, la question du patrimoine ne se pose pas pour l'Etat ou pour l'aide internationale, car le patrimoine est là dans l'esprit de chacun comme une situation de fait et une exigence.

QUELLE DÉMARCHÉ POUR PENSER LE PATRIMOINE EN PED?

La fragilité du patrimoine des PED avec ses architectures de terre qui disparaissent en quelques années, avec la pression urbaine grandissante, demande des mesures d'urgence car dans moins d'une génération le paysage des PED risque de ne plus conserver la moindre trace de son passé.

La distance économique entre les pays Nord et ceux du Sud s'élargissant alors que la distance culturelle par le biais de l'information (multiplication des voyages, généralisation de la radio et de la télévision), le moindre sursaut économique se venge sur le patrimoine architectural et urbain.

Les questions de fond qui se posent quand on aborde le problème du patrimoine en PED sont les mêmes que celles concernant le patrimoine dans les pays du Nord:

- quelle est la légitimité de ce patrimoine aux yeux de la population?
- dans quelle mesure ce patrimoine peut-il "communiquer une identité culturelle" cohérente avec l'ensemble du patrimoine de la ville, du pays...?

- quel peut être le rôle de la collectivité publique (Etat, ville...)?

- quel public va venir, pour voir quoi.

Les réponses sont souvent les mêmes:

- il faut trouver des ressources au quotidien, car l'Etat et les collectivités ont peut être les moyens d'investir, mais n'ont pas les moyens d'entretenir;

- tirer sa légitimité auprès du public est la première ligne de force. Savoir le faire venir, être à son écoute, et savoir en tirer bénéfice pour accéder à l'autonomie de fonctionnement sont une nécessité;

- pour ce faire, il faut créer une attractivité suffisamment forte;

- enfin, les hommes doivent être recrutés par rapport à ces nouveaux critères et doivent recevoir de nouvelles formations. Les moyens pour y arriver sont multiples: - création ou renforcement d'une direction du Patrimoine au sein d'un ministère adéquat,

- création d'un musée ou d'une politique muséale. Les moyens pour y arriver peu-

vent être ainsi regroupés:

1) La refunctionalisation d'un bâtiment historique ancien est certainement le plus efficace moyen de sauver le patrimoine bâti. Dans la recherche d'une nouvelle fonctionnalité, il est important que ce ne soit pas systématiquement un musée, qui synonyme de cimetière de la culture, risque de montrer une image obsolète du patrimoine bâti ancien.

2) Le lancement d'une mode est une autre méthode efficace. Que le leader d'opinion-chanteur en vogue, politicien populaire, ou financier en vue - se mette à habiter une maison ancienne rénovée avec le confort moderne, et l'on verra la population reprendre à son compte le modèle pour des réalisations anciennes (tels Grand Bassam en Côte d'Ivoire et au Sénégal l'île de Gorée). Les pouvoirs publics peuvent aussi pour leurs bâtiments de prestige reprendre des bâtiments anciens et les rénover en leur adjoignant ou non des bâtiments modernistes.

3) Le croisement de différents projets de développement constitue une autre approche.

Différentes opérations patrimoine qui ont été initiées au Bénin depuis 1982 illustrent bien cette méthode.

- pour sauver la ville de Ouidah, la création d'un centre international de la diaspora noire, initié par la coopération française, a été repris par l'Unesco puis par les différents pays concernés par le "commerce triangulaire: la France le Portugal, les USA et le Brésil ont déjà organisé plusieurs actions dans ce cadre.

- la restauration du Palais Royal de Porto Novo a été menée (avec l'aide de l'OR-

STOM) en parallèle avec une étude d'urbanisme et d'aménagement que le projet urbain du Bénin a initié; A ce projet s'est superposée une reconnaissance du rôle politique des différents lignages de la famille royale de Porto-Novo. Un projet de festival et de publications en sont nés.

- la restauration du palais du Gouverneur de Parakou est associée à l'opération lecture publique et à la création d'un centre culturel.

Dans un autre ordre d'idée, la réhabilitation de l'hôpital de Bobo Dioulasso au Burkina Faso est partie d'une nouvelle approche économique-culturelle s'attachant à un nouveau fonctionnement de l'hôpital. La dimension patrimoniale a été prise en compte jusqu'à intégrer la restauration de bâtiments coloniaux.

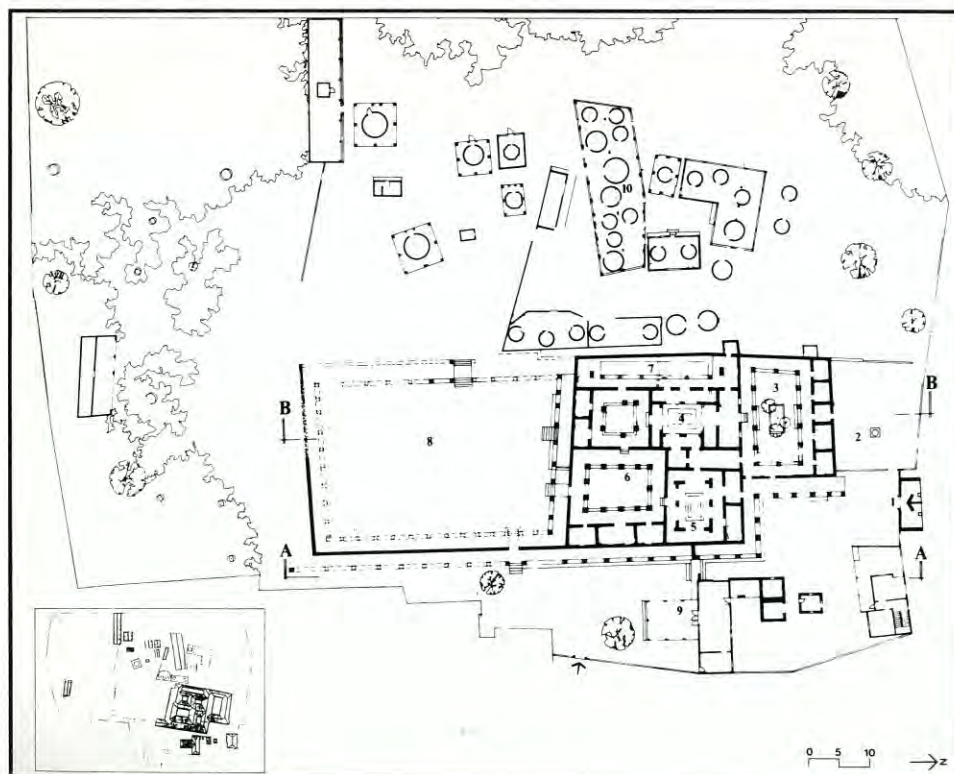
4) La maîtrise développement du tourisme est une voie porteuse car elle s'insère directement dans le développement économique d'un pays, et ceci malgré une conjoncture particulièrement défavorable ces derniers temps.

La première difficulté, devant laquelle chacun s'arrête, réside dans la divergence des demandes: le touriste veut de l'exotisme tandis que le citadin ou le villageois veulent de la modernité. Dans le même ordre d'idée, le développeur de tourisme se souciera uniquement de ce qui est exploitable tandis que l'acteur patrimonial sera soucieux du respect dû à ce patrimoine.

Il n'y a pas de systématisme à développer dans ce domaine, mais aujourd'hui les points de rencontre sont nombreux. Si le patrimoine doit revivre, il n'est pas interdit de penser que le tourisme saura d'autant mieux l'intégrer.

5) L'inventaire du patrimoine est un élément essentiel pour sa survie. Après avoir longtemps combattu contre les inventaires scientifiques dans les pays en développement, ceux-ci étant toujours inaboutis, ruineux et s'étalant sur des décennies, il est apparu que certaines formes d'études du patrimoine étaient indispensables à réaliser. Ces inventaires ont pour objet de convaincre et de faire pression sur les pouvoirs publics et de donner le moyen d'argumenter à des groupes d'initiative privée ou publique. L'inventaire est une publication qui recense "les 25, 50 ou 100 plus beaux monuments, édifices et sites de tel pays", dans une édition non luxueuse mais de qualité avec une diffusion non confidentielle. Il s'agira là de déterminer d'entrée de jeu, par unanimité, ce qui est remarquable, symbolique et communicable du patrimoine architectural, historique, religieux, traditionnel, naturel de tel pays.

Palais Homné de Porto-Novo



Jean Loup Pivin
architecte

Restauration de l'ancienne cathédrale de Port au Prince (Haïti)

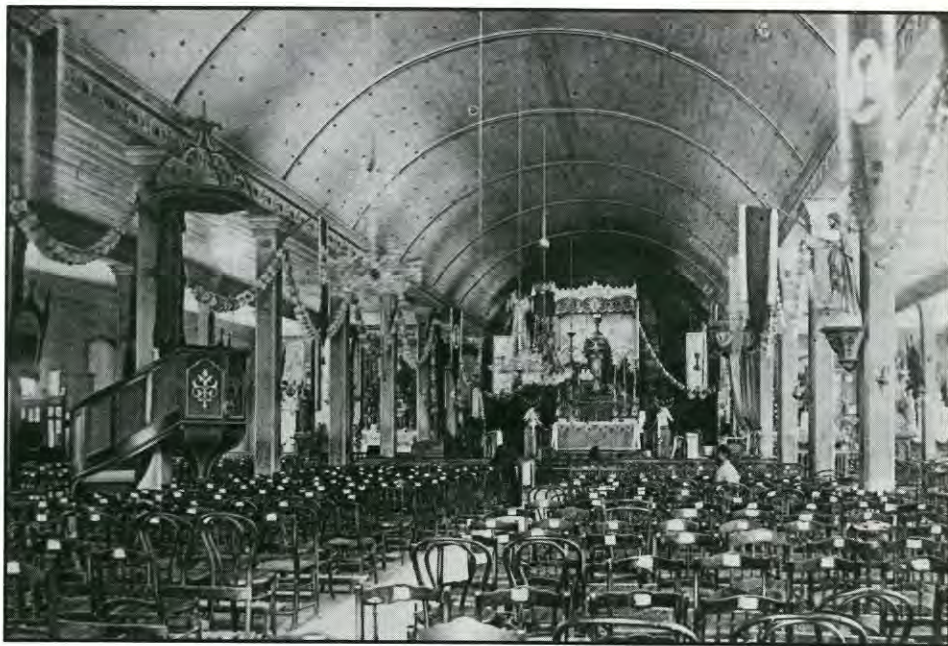
L'ancienne cathédrale de Port au Prince est un édifice dont l'architecture fut adaptée aux conditions naturelles de l'île. Dans un souci de protection sismique, la construction, comporte une structure en bois, des murs construits entre poteaux, une charpente en acajou. C'est une oeuvre d'architecture originale.

Edifiée et ouverte au culte en 1772, elle constitue le plus ancien sanctuaire de la foi chrétienne en Haïti et dans les Caraïbes où elle représente une pièce essentielle du patrimoine religieux.

Lieu de rédaction de la première constitution républicaine de la nation haïtienne elle appartient aussi, au patrimoine historique et politique de l'île. La restauration de l'édifice a été menée avec la volonté de créer une dynamique pour faire revivre le centre de la ville détérioré et déserté.

La construction de la nouvelle cathédrale métropolitaine (1889-1914) et la restructuration de l'espace urbain de Port-au-Prince ont provoqué un désintérêt de la population pour ce monument ancien. En effet, la cathédrale qui constituait, avec le marché, l'axe central de la ville s'est trouvée marginalisée au début du XXème siècle par le déplacement du marché et la construction des nouvelles voies de circulation.

Fermée au culte au début des années 80 pour des raisons de sécurité, elle se trouvait, avant restauration, dans un état de délabre-



Cathédrale d'Haïti

ment avancé.

Le souci de redonner une place à l'édifice dans la vie urbaine a conduit l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National (IS-PAN) à rechercher une nouvelle intégration fonctionnelle du monument:

- rétablissement du lieu de culte chrétien le plus

ancien de la capitale en tant que cadre de manifestations religieuses et socio-culturelles

- insertion de l'édifice dans la continuité urbaine d'un ensemble monumental historique et religieux (mur de la terrasse, place de l'abreuvoir, nouvelle cathédrale.

Réhabilitation et revitalisation du Palais Homné de Porto Novo (Bénin)

A l'initiative du ministère béninois de la Culture (direction des musées, monuments et sites) et du ministère français de la Coopération et du développement, la réhabilitation du palais du roi Toffa à Porto-Novo n'a pas été une simple restauration de bâtiment historique. Dès l'origine, les différents partenaires nationaux et français ont souhaité prendre en compte la dimension sociologique et culturelle de ce projet.

Ce palais royal, reconstruit une première fois au début du siècle, n'était plus occupé

depuis les années 50 et se trouvait en état de dégradation avancée. Le bâtiment, organisé autour de plusieurs cours intérieures et clos par un mur d'enceinte, a été restauré de façon à retrouver sa structure originelle.

Il avait été convenu, une fois l'édifice réhabilité et aménagé, de faire revivre cet ancien domaine royal dans le milieu urbain. Par la même, les héritiers du roi Toffa et toutes les familles et groupes liés à cette dynastie ont acquis les moyens de recréer dans ce lieu des rites et des fêtes familiales tradition-

nelles et populaires. Ainsi, s'est développée une animation régulière qui devrait évoluer vers un véritable festival culturel.

Grâce à l'évènement que représentera ce festival tout à fait original, la ville de Porto Novo va pouvoir mettre en exergue un aspect essentiel de son identité culturelle dans un contexte moderne de ville en développement.

Coût du projet: 1,4 MFF hors participation de la famille royale et des autorités locales.

Protection du patrimoine aux Seychelles

Dans le cadre du Plan d'Aménagement du Territoire (PAT) de la République des Seychelles, souhaite engager une politique de protection du patrimoine architectural. Le recensement exhaustif des constructions, à usage d'habitat (maisons créoles) mené

sur les trois îles principales a permis l'identification et la description de 80 maisons appartenant à divers titres.

A court terme à l'histoire du pays. Il est nécessaire d'engager une politique volontariste de classement pour une dizaine de maisons, remarquables et particulièrement

menacées. Deux directions sont à privilégier: mise en place du cadre légal et institutionnel, classement, zone de protection, périmètre protégés en liaison avec le PAT; mesure de valorisation, en particulier vers le secteur touristique et le logement des expatriés.

Réhabilitation du patrimoine bâti au Sénégal



Ile de Gorée

Pour faire face aux besoins en bureaux des administrations et services publics, et en logement de services ou de fonction de certaines catégories de fonctionnaires et des coopérants, l'Etat sénégalais dispose, d'un parc immobilier important évalué à: 1600 logements, 214 établissements secondaires ou supérieurs, 126 unités de bureaux administratifs pour la région de Dakar et 1500 logements ou équivalent, pour les autres régions.

Dans leur très grande majorité, les logements sont en mauvais état et relativement dégradés, ce qui a conduit les ayants-droit au logement, notamment les assis-tants techniques, à désertier ce parc pour occuper des logements conventionnés, présumés en meilleurs état.

L'Etat est ainsi amené à louer des logements et des bureaux pour faire face à la demande, alors que son propre parc est mal utilisé, si l'on considère qu'il est occupé pour plus d'un tiers des logements par des "non ayants-droit" au sens strict des textes en vigueur. Les crédits importants (près de 6 milliards de CFA par an) qui sont alloués par l'Etat à la gestion du patrimoine bâti et au paiement des loyers, ont amené le Gouvernement, dans une perspective de rigueur et d'économie, à élaborer un programme de redressement de ce secteur.

OBJECTIF ET PROJET

Le projet franco-sénégalais s'inscrit dans un programme de redressement global qui vise à: une redistribution et une réduction à termes, des imputations budgétaires affectées à l'administration du patrimoine, un recentrage prioritaire de son activité et de ses investissements en direction de son parc propre, la poursuite d'une politique rigoureuse en matière de droit au logement et de

conventionnement.

Le projet, en apportant son appui à la Direction de la Gestion du Patrimoine Bâti (DGPB) a pour programme: la mise en place d'un système de gestion locative, la mise au point d'un plan d'entretien, la réhabilitation de 310 logements en immeubles collectifs.

MISE EN PLACE

Programme de gestion locative

Cette tâche nécessite un diagnostic sur le système de gestion du parc et l'analyse des dysfonctionnements actuels. Ce diagnostic débouchera sur une amélioration des procédures et la mise en place d'un logiciel permettant leur application à l'ensemble des logements gérés par la DGPB.

Plan d'entretien

Avec l'aide de consultants spécialisés, il sera conçu et mis en place un plan d'entretien. Cet objectif inclut les tâches suivantes: établissement d'une bibliothèque des prix et des durées de vie des différents composants, mise en place d'un logiciel d'entretien d'immeuble et adaptation au parc de la DGPB. Formation des agents de la DGPB à la gestion du plan d'entretien.

ETUDE ET MONTAGE D'UN PROGRAMME DE RÉHABILITATION

Compte tenu de sa complexité technique et organisationnelle, ce programme devra faire l'objet d'une mission d'experts, pour l'évaluation technique et économique des travaux et le montage des opérations dans leur ensemble. Il sera procédé ensuite, avec les services de la DGPG à: la finalisation

des avant-projets, l'évaluation des coûts, suivant la méthode des coûts de base, la mise au point du dispositif de mouvement des occupants pour les différents immeubles, la rédaction des dossiers de consultation pour l'exécution des travaux.

MONTAGE FINANCIER

Pour la réalisation de ce programme, les crédits sont issus des sources suivantes:

Contrepartie à l'assistance technique

Le principe a été admis d'affecter à la réhabilitation de logements pour les coopérants, un crédit annuel de 150 millions FCFA, venant en réduction de la contrepartie sénégalaise à l'assistance technique française.

Budget DGPB

Des crédits d'étude et de travaux proviennent du budget annuel de travaux de grosses réparations, géré par la DGPB, et des économies faites sur la résiliation des conventions de locations.

Fonds d'aide à la coopération

Il a été demandé à la Coopération française un appui à ce programme sous forme d'assistance technique, (1 AT, 1 VSN) d'appui logistique et de crédits d'études. Deux conventions FAC ont été signées au cours de l'année 88/89 (2 X 1 MFF).

- Total contribution française 16,9 MFF - Total participation locale 28 MFF - Total projet 44,9 MFF.

Claude BAEHREL
Conseiller du ministre
de l'Equipement, du Logement
des Transports et de la Mer

Nouvelles de la Coopération

MUTATIONS:

Ministère de la Coopération et du Développement

M. Robert de la Rochefoucauld a quitté le bureau du développement urbain pour s'occuper du secteur habitat, urbanisme et hôtellerie à la division infrastructure et industries d'Afrique de l'Ouest à la Caisse centrale de coopération économique en remplacement de M. Flom.

Ministère des Affaires étrangères

M. Jean-Marie Travers a quitté ses fonctions de chef de la division multilatérale" est remplacé par Mme Geneviève Chedeville-Murray, pour diriger la sous direction de la coopération technique et du développement.

Ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et de la Mer/DAEI

M. Christian Levy quitte ses fonctions de chargé de mission d'Asie du Sud-Est et chargé de l'habitat à la DAEI à compter du 15.09.90. Il est nommé comme attaché commercial au poste d'expansion économique auprès de l'Ambassade de France à Pékin où il aura en charge le domaine équipement-transport.

Rappel au sein de la DAEI

M. Jean-Paul Fiorèse est responsable du bureau de la coopération et de la formation M. Jean-Paul Favre est responsable géographique pour l'Afrique Sub-saharienne

ASSISES DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Les 1ères assises régionales de la Coopération décentralisée réalisées par l'IRCOD Alsace à l'initiative du ministère des Affaires étrangères, du ministère de la Coopération et du développement et du Conseil régional d'Alsace, se sont tenues à Strasbourg le 29.06.90. Inaugurées par le ministre de la Coopération et du développement M. Jacques Pelletier en présence de M. Marcel Rudloff président du Conseil régional, du ministre Théo Braun, président de l'IRCOD et de Mme Catherine Trautmann, maire de Strasbourg, elles ont réuni les élus et techniciens d'une centaine de municipalités de la région Alsace.

Thème débattu: acteurs et partenaires, et la coopération urbaine.

Contact: G. Guillaud - Ministère de la Coopération et du développement, Bureau de la Coopération décentralisée
1 bis av. de Villars, 75007 Paris-France- Tél. 45.55.95.44

TRAVAILLER DANS LE TIERS MONDE 36.15 IBISCUS sur minitel.

400 postes à pourvoir dans les PED
Le service 36.15 IBISCUS s'est enrichi d'un nouveau fichier.

Les personnes désireuses de travailler au profit des PED indiqueront les grandes lignes de leur profil et verront apparaître à l'écran la description des postes correspondants. Elles pourront contrôler régulièrement si de nouveaux postes sont disponibles en utilisant un code personnel qui leur sera attribué. Interroger et trouver un candidat valable sans être submergé de candidature, à ces deux niveaux, le nouveau service d'IBISCUS devrait faciliter la tâche de tous. Le service est gratuit.

Contact : 36.15 , code IBISCUS
Accès professionnels: 36.28.00.12
IBISCUS - Système d'information sur les pays en développement 1 bis, avenue de Villars
75007 Paris Tél.: 45.51.93.12



Le Centre de documentation et d'information Villes en développement - ISTD
Plus de 1500 utilisateurs, dont 40% de professionnels, ont fait appel en 1989, sur place ou par correspondance, au centre. Faites connaître vos travaux, études, recherches, en lui faisant parvenir vos rapports, reportages, diapositives, vidéocassettes... Un bulletin des nouvelles acquisitions, trimestriel, peut vous être adressé. Abonnement: 200 FF/an.

JOURNÉE PLAN URBAIN, EAU ET SERVICES URBAINS

Une journée de présentation des recherches financées par le Plan urbain a été organisée par l'ISTED dans les locaux de l'IAURIF le 17 mai dernier Celle-ci a porté sur:

- la distribution de l'eau et de la gestion de la ressource (Algérie, Maroc, Pays Andins)
- le service "eau-assainissement" dans l'ensemble de la gestion urbaine confrontée aux aléas politiques et administratifs à Salvador de Bahia,
- privatisation des services à travers une comparaison de la France et des pays en développement (Argentine, Brésil, Sénégal). Les rapports de recherche sont consultables à l'ISTED et peuvent être reproduits sur commande.

Contact: ISTD Centre de documentation et d'information Villes en développement 64, rue de la Fédération - 75015 Paris-France



COLLOQUE INTERNATIONAL - TRANSPORTS TERRESTRES ET DÉVELOPPEMENT

18-22 juin 1990 Dunkerque France

Placé sous le quintuple patronage des ministres, de l'Équipement, du Logement, des Transports et de la Mer, des Affaires étrangères, de la Coopération et du développement, de la Recherche et de la technologie et du Commerce extérieur, le colloque a réuni plus de 300 délégués en provenance de 55 pays de toutes les parties du monde.

Les travaux du colloque ont bénéficié du parrainage de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement, de la Commission des communautés européennes et des grandes instances internationales concernées. Ils ont été organisés autour de 80 communications, expression dans leur grande majorité de la demande des pays en développement ou nouvellement industrialisés.

Présidées par des personnalités de différents pays et éclairées par des exposés de haut niveau, les séances de travail ont porté sur les points suivants:

- Stratégie, politique commerciale et gestion des entreprises de transport
- Gestion des systèmes de transport
- Transfert de compétences
- Sécurité routière - situations d'urgence
- Utilisation des lignes de chemin de fer pour la desserte des banlieues
- Chaînes de transport
- Relation secteur public/secteur privé
- Réglementation/Déréglementation
- Evolution et tendance des systèmes de transport et des matériels
- Transport - planification et développement
- Contrats de plan
- Organisation de la maintenance
- Financement des infrastructures et des systèmes de transport
- Relations inter-Etats.

Les communications dans la langue de l'auteur (français, anglais, espagnol) sont rassemblées en un volume relié de 504 pages, format 21X29,7, diffusé au prix de 400 FF. TTC, port en sus. Les débats dans les trois langues du colloque français, anglais, espagnol peuvent être obtenus à la demande sous forme de cassettes à raison d'une cassette de 90 minutes par séance et par langue au prix de 100 FF. TTC la cassette, port en sus.

Contact: ISTD - Publications - 38, rue Liancourt, 75014 Paris France, Tél: 200789, télécopie 45.38.50.95



Colloques

Bordeaux 2-4 oct. 1990

2èmes rencontres internationales des tropiques concernant les secteurs: agriculture, alimentaire, bois, communication, eau et océan, énergie, santé, tourisme, urbanisation, transports. Zone géographique: Afrique, Amérique, Asie, Europe, Océanie. Secteur concerné: investissement, formation, fret, ingénierie, organisations gouvernementales et non gouvernementales, organismes internationaux, sociétés de développement, transport.



**Contact: Fédération internationale des Tropiques
12 place de la Bourse -33076 Bordeaux Cedex, France**

Ouagadougou 3 - 7 déc. 1990

Séminaire sur les stratégies nationales du logement en Afrique francophone, organisé par le Gouvernement du Burkina-Faso, le Centre des Nations Unies pour les Etablissements Humains (Habitat) et la Banque Mondiale (IDE) avec l'appui de la Coopération française (FAC) - Ce séminaire permettra de confronter les politiques de l'habitat et de proposer des ré-orientations à la lumière de la Stratégie Mondiale du Logement jusqu'en l'an 2000, adoptée en décembre 1988 par l'Assemblée Générale des Nations Unies



**Contact: D. Johal - CNUEH Habitat
P.O. BOX 30030 - Nairobi - Kenya**

Rio de Janeiro 8 - 12 déc. 1990

Forum international organisé par (IAHS) International Association for Housing Science, The Building Centre of Brasil, Florida International University, sur le thème : construction dans le futur, conception et technologie



**Contact: Silver Voyage - Service Affaires
30 rue de Washington - 75008 Paris - France**

Le Caire 15 - 18 déc. 1990

Colloque international sur les "Stratégies nationales et inter-Régionales de développement urbain dans le monde arabe organisé par l'Institut of "Urban and Régional Planning" (IURP) de l'Université du Caire, en collaboration avec le Centre de Recherche et de Documentation Economique Juridique et Social (CEDEJ) et l'Institut de la Recherche Scientifique pour le Développement en coopération (ORSTOM).



**Contact: Dr. Galila El Kadi IURP
14, rue Gamiet El Nesser, Mohandessin - Giza - Le Caire - Egypte**

A lire

Les investissements publics dans les villes africaines,

1930-1985: habitat et transports sous la direction de S. Dulucq et D. Goerg; Paris l'Harmattan, 1989.- 222 p. (coll. Villes et entreprises).

Ce livre, issu d'un travail collectif du Laboratoire Tiers Monde Afrique (Paris VII), étudie le rôle des puissances publiques dans la constitution du patrimoine urbain. Sur la longue durée - de la période coloniale aux années 1980 - et par une approche comparative entre diverses métropoles. Prix: 130F. L'Harmattan: 5-7 rue de l'Ecole Polytechnique - 75005 Paris, France

Villes et industries en Côte d'Ivoire.

Pour une géographie de l'accumulation urbaine par A. Dubresson; préface de P. Péliissier.- Paris: Karthala, 1989.- 845 p. Trois axes de recherche: 1) Les solidarités spatiales industrialo-urbaines et fondements et enjeux des localisations industrielles dans plusieurs métropoles abidjanaises comme dans des villes "de l'intérieur"; 2) Rapports entre emploi industriel, accroissement consécutif de population et citadinisation des salariés; enfin, 3) Articulations entre activités manufacturières et les activités urbaines, en particulier "informelles". Prix: 260 F. TTC - 275 FF. franco Karthala, 22-24 bd Arago, 75013 Paris, France.

La coopération décentralisée des collectivités territoriales en Europe

Levallois: Fédération mondiale des cités unies, 1990.- 148 p. Cette étude analyse le cadre juridique et institutionnel de l'action extérieur des communes de plusieurs pays européens: Espagne, Italie, Grande Bretagne, RFA et France. Elle souligne l'incertitude qui affecte l'essor de la coopération décentralisée et le foisonnement des pratiques, dégagées d'actions de solidarité pour s'ouvrir sur des actions plus techniques et économiques. Prix: 150 FF. membres CUD 200 FF non membres

CUD: Cités unies développement 22, rue d'Alsace - 92300 Levallois Perret, France.



Institut des Sciences et des Techniques de l'Équipement et de l'Environnement pour le développement

Centre de Documentation et d'Information "Villes en Développement"
64 rue de la Fédération, 75015 Paris, France - tél: 45 67 97 39 -

Nom :
Organisme:
Adresse:

Directeur de la publication:
A. Pasquet, Président de l'ISTED
Rédacteur en chef: ADP X. Crépin
Comité de rédaction: D. Gardin, G. Gros,
Ch. Levy, M. Nohier, F. Reynaud
Secrétaire de rédaction: Ch. Rebel
Réalisation PAO: B. Cuvillier, STU
Impression: SIRAP
Supplément au bulletin
"Équipement et développement" de l'ISTED
ISSN 07560745

Abonnement: 120F